

Le sous-ministre adjoint aux régions  
et à l'aménagement du territoire

PAR COURRIEL

Québec, le 9 février 2024

Madame Chantal Tardif  
Directrice générale  
Municipalité régionale de comté  
de Nicolet-Yamaska  
257-1, rue de Monseigneur-Courchesne  
Nicolet (Québec) J3T 2C1  
[c.tardif@mrcny.qc.ca](mailto:c.tardif@mrcny.qc.ca)

Madame la Directrice générale,

La présente fait suite à l'avis gouvernemental relatif au règlement de contrôle intérimaire numéro 2023-08 visant à adopter des dispositions sur l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska, avis transmis à la MRC le 5 février 2024.

Permettez-moi d'abord de souligner le travail important réalisé par la MRC dans le cadre de ce règlement afin d'encadrer le développement de l'énergie éolienne sur son territoire dans une perspective de transition écologique. Je salue à cet égard les efforts déployés par la MRC afin de protéger la santé et la sécurité de la population et de préserver la qualité des milieux de vie par une harmonisation des usages. La MRC se montre également préoccupée par la conservation des milieux naturels.

À la suite des échanges intervenus entre le Ministère, les représentants des autres ministères et organismes et la MRC, je tiens à souligner que les modifications à apporter au règlement de contrôle intérimaire, dans le cadre d'un futur règlement de remplacement, peuvent se limiter aux ajustements requis pour assurer la conformité aux orientations gouvernementales, suivant l'avis gouvernemental transmis à la MRC.

... 2

Je vous assure de l'entière collaboration des équipes du Ministère pour poursuivre les échanges afin de convenir des ajustements qui permettront à la MRC d'adopter un règlement qui pourra être reconnu conforme aux orientations gouvernementales dans le respect des particularités du territoire de la MRC.

Je vous assure également de mon entière collaboration et vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint aux régions  
et à l'aménagement du territoire,



Stéphane Bouchard

c.c. M. Nicolas Paradis, sous-ministre des Affaires municipales et de l'Habitation  
M<sup>me</sup> Céline Girard, directrice régionale du Centre-du-Québec